La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

l'Europe s'engage

UNION EUROPÉENNE

EUROPEAN INVESTMENT FUND

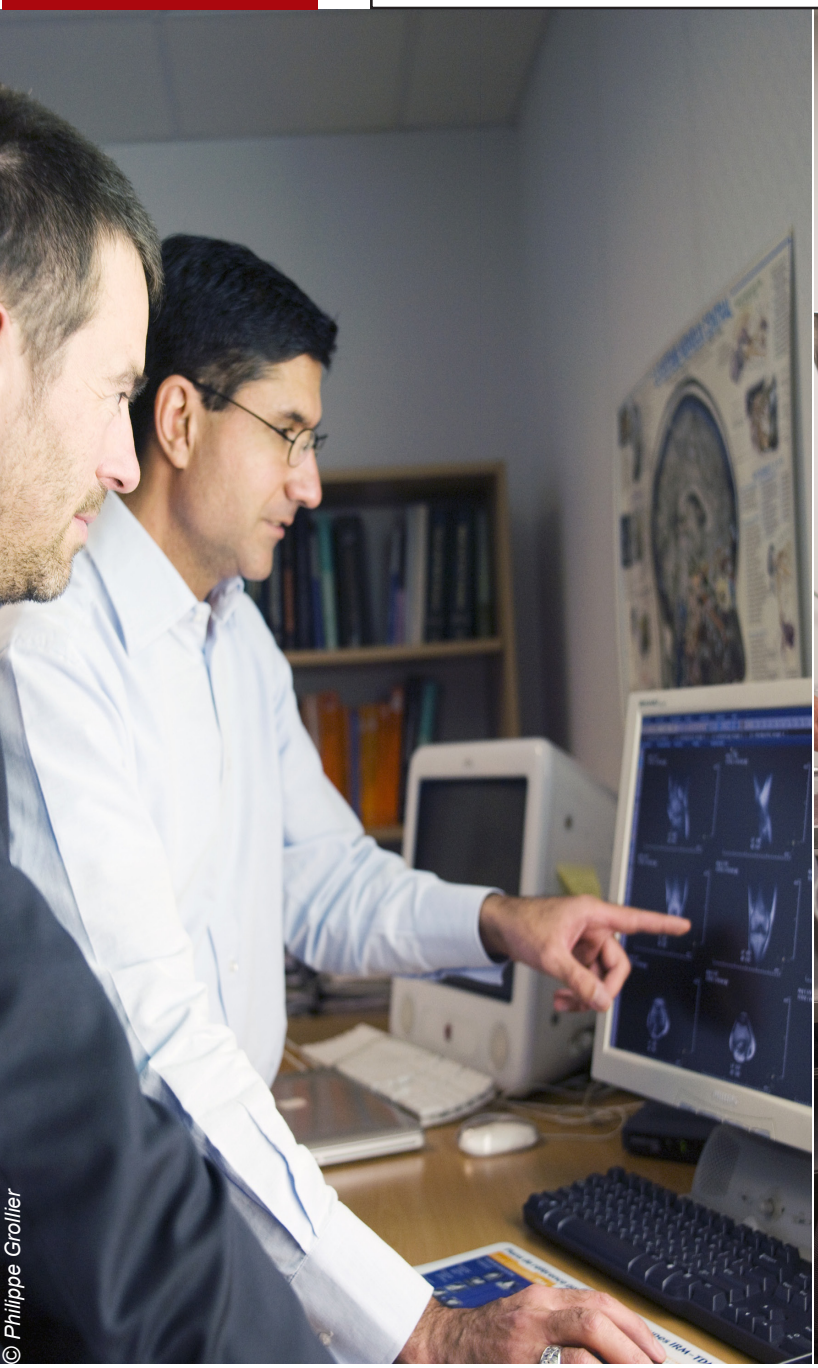

© Philippe Grollier

© David Crespin

DOSSIER DE PRESSE

Lancement du dispositif « FOSTER TPE-PME » en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Un fonds de 113 M€ pour un effet levier de 700 M€

Jeudi 23 février 2017

« Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, parmi les leaders européens sur les outils d'appui au financement des entreprises »

© David Maugendre

« L'accès au financement est un enjeu essentiel pour un très grand nombre d'entreprises en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Le besoin d'outils financiers permettant aux entreprises d'accéder plus facilement aux financements pour mettre en œuvre leurs projets a largement été évoqué à l'occasion de la concertation que nous avons menée pour définir notre nouveau Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

Dans le cadre du salon Midinvest, que nous organisons avec notre agence Madeeli, la Région souhaite mettre en avant son action en faveur du financement de l'innovation et le déploiement du dispositif FOSTER TPE-PME, en lien avec le Fonds Européen d'Investissement, sur l'ensemble du territoire régional.

Avec FOSTER, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est parmi les leaders européens sur les outils d'appui au financement des entreprises et exploitations agricoles et forestières.
En tant qu'Autorité de gestion des fonds européens, elle est également pionnière en mobilisant les fonds du FEDER et du FEADER pour proposer des dispositifs innovants, adaptés aux besoins des entreprises régionales et dotés de moyens financiers conséquents.

Ainsi, entre 2017 et 2018, 4 fonds de fonds réunis sous la bannière « FOSTER TPE-PME », dotés de 113 M€ (dont 52,675 M€ de FEDER et 12,64 M€ de FEADER), constitueront l'un des vecteurs les plus importants en matière d'instruments financiers sur notre territoire et en France.
Ils permettront d'accompagner au moins 5 000 TPE-PME et exploitations agricoles et forestières, pour un effet levier de 700 M€, grâce à des prêts aux entreprises innovantes, des garanties d'emprunts bancaires, et des dispositifs de renforcement en fonds propres

FOSTER TPE-PME répondra aux besoins de financement de nos entreprises afin d'assurer leur développement et leur croissance, et ainsi renforcer l'attractivité et accompagner l'emploi en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ».

Carole DELGA
Présidente de la Région
Occitanie / Pyrénées-
Méditerranée

« L'ambition de la Région Occitanie, de créer le fonds de fonds FOSTER TPE-PME doté d'une taille critique, est en parfaite adéquation avec la demande des entrepreneurs qui ont besoin de réponses concrètes et adaptées. Dans la continuité du succès obtenu dans le cadre de l'initiative JEREMIE, FOSTER TPE-PME cofinancé par les fonds européens va permettre à la Région de développer un véritable écosystème de financement public/privé des entreprises et des exploitations agricoles-forestières ».

Alessandro TAPPI
Directeur, Fonds Européen
d'Investissement

Cette signature avec le Fonds Européen d'Investissement, le Conseil Régional et CREALIA représente une vraie reconnaissance dans la mise en place de ce nouveau fonds FOSTER TPE-PME. Ainsi, CREALIA est devenue un véritable dispositif de valorisation des fonds européens au service de la création d'entreprises innovantes et du développement économique en région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Nous sommes très fiers car cette nouvelle étape valide et consolide le savoir-faire de CREALIA et de ses partenaires en matière d'ingénierie financière au service de l'innovation partout et pour tous ».

Stéphane MARCEL
Président de CREALIA

© Luc Jennepin

« Après le succès de l'initiative JEREMIE, la Banque Populaire du Sud se réjouit de la confiance renouvelée du FEI et de la Région pour participer au dispositif FOSTER TPE-PME. Sur l'ensemble des 3 volets du dispositif, classique, primo-développement et Agriculture, c'est une enveloppe de 224 millions d'euros que la Banque Populaire du Sud mettra à la disposition des entreprises pour libérer les énergies et contribuer au développement économique et social du territoire ».

Pierre CHAUVOIS
Directeur Général
Banque Populaire du Sud

« L'engagement de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon dans le déploiement du Fonds FOSTER TPE-PME s'inscrit dans le cadre de notre partenariat historique avec la Région où notre banque est le 1er financeur des collectivités locales. La Caisse d'Epargne est également très engagée auprès des TPE et PME avec lesquelles elle partage le même esprit d'entreprendre. Aux côtés de la Région et de l'Europe, nous allons aujourd'hui aller encore plus loin, pour faciliter l'accès au financement de ces entreprises, et ainsi être utile aux acteurs qui innovent et contribuent au développement économique de notre territoire ».

Jean-François MANLHIOT
Membre du directoire de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon

« FOSTER TPE-PME » : un fonds de 113 M€ pour un effet levier de 700 M€

Ce jeudi 23 février, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et Alessandro Tappi, directeur au Fonds Européen d'Investissement (FEI), lancent officiellement « FOSTER TPE-PME » en région.

Afin de faire face aux besoins de financement des entreprises, particulièrement des TPE et PME, et des exploitations agricoles et forestières, **la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a créé le Fonds « FOSTER TPE-PME », en mobilisant des fonds européens et des ressources régionales.**

Pour mettre en œuvre ces fonds 100% publics (crédits Région, fonds européens FEDER et FEADER), la Région s'est associée au Fonds Européen d'Investissement (FEI), avec un double objectif :

- atteindre un très grand nombre d'entreprises, en particulier les TPE (entreprises de moins de 10 salariés) qui composent une très large partie du tissu économique régional,
- faire levier sur les financements bancaires et privés pour amplifier les capacités de financement en faveur des entreprises.

4 fonds de fonds sont réunis sous la bannière « FOSTER TPE-PME », l'établissement de fonds distincts étant rendu nécessaire par la règlementation européenne qui impose une segmentation par anciens territoires géographiques et par nature de fonds structurels.

Ces 4 fonds de fonds sont les suivants :

- FOSTER TPE-PME Languedoc-Roussillon volet FEDER : **43 M€** (17,2 M€ de crédits Région et 25,8 M€ de crédits FEDER)

Avec trois instruments : la garantie bancaire dédiée aux TPE-PME (opérateurs retenus : Banque Populaire du Sud et Caisse d'Epargne-LR), les prêts d'honneur (CREALIA), et les investissements en fonds propres.

- FOSTER TPE-PME Languedoc-Roussillon volet FEADER : **15 M€** (5,55 M€ de crédits Région et 9,45 M€ de FEADER)

Avec une garantie bancaire centrée sur le secteur agricole, agroalimentaire et forestier, **il est inédit en Europe** (cf zoom ci-dessous).
L'opérateur Banque Populaire du Sud a été retenu pour ce volet.

- FOSTER TPE-PME Midi-Pyrénées volet FEDER : doté de **43 M€** (16,125 M€ de crédits Région et 26,875 M€ de FEDER)

2 appels à manifestation d'intérêt sont lancés par le FEI en février 2017 (jusqu'au 30 avril 2017) pour permettre de retenir les opérateurs financiers pouvant mobiliser FOSTER sur l'Ouest de la région : un appel pour un instrument de garantie, l'autre pour un instrument d'investissement en fonds propres ;

- FOSTER TPE-PME Midi-Pyrénées volet FEADER :

Il sera proposé au vote des élus régionaux, lors d'une prochaine Commission permanente, un montant de **12 M€** (5,64 M€ de crédits Région et 6,36 M€ de FEADER) pour alimenter ce fonds.

Sur les volets FEDER et FEADER de FOSTER TPE-PME Languedoc-Roussillon, les opérateurs financiers sont quasiment tous sélectionnés. Ainsi, le directeur du FEI M. Alessandro TAPPI signe, ce jeudi 23 février, aux côtés de la présidente de région, les premiers accords opérationnels avec les opérateurs.
Les opérateurs financiers :

- **CREALIA** aura la charge de mettre en place l'instrument de prêt avec partage de risque pour le financement des PME innovantes ;
- **Banque Populaire du Sud et Caisse d'épargne et de prévoyance du Languedoc-Roussillon** mettront en œuvre un instrument financier de garantie qui se caractérisera par des prêts à des conditions préférentielles pour les TPE-PME de la région ;
- **Banque Populaire du Sud** mettra en place un instrument de garantie se caractérisant par des prêts à des conditions préférentielles, mais cette fois, pour les bénéficiaires finaux du secteur agricole ;
- **L'intermédiaire financier qui mettra en œuvre des investissements en fonds propres des PME pour renforcer le haut de bilan des TPE-PME est en cours de sélection.**

Pour le volet FEDER du FOSTER TPE-PME Midi-Pyrénées, **Carole Delga et Alessandro Tappi lancent officiellement ce jeudi 23 février les appels à manifestations d'intérêt pour retenir les futurs opérateurs.**

© David Crespin

Ainsi, d'une manière globale, entre 2017 et 2018, « FOSTER TPE-PME », doté de **113 M€ au total,** (dont 52,675 M€ de FEDER et 12,64 M€ de FEADER), constituera l'un des vecteurs les plus importants en matière d'instruments financiers en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et en France.

Il accompagnera un minimum de **5 000 TPE-PME** et exploitations agricoles et forestières, pour un effet levier de **700 M€**, grâce à :

- des prêts aux entreprises innovantes,
- des garanties d'emprunts bancaires pour les TPE-PME et les bénéficiaires finaux du secteur agricole et forestier,
- et des dispositifs de renforcement en fonds propres.

Les instruments financiers mis en place dans le cadre de FOSTER permettront de mobiliser des financements privés complémentaires (financements bancaires, interventions d'investisseurs en capital, participation de l'entrepreneur, etc.), venant créer un effet de levier supplémentaire en faveur du tissu économique régional.

Avec FOSTER, la Région s'inscrit ainsi parmi les leaders européens sur les outils d'appui au financement des entreprises et exploitations agricoles et forestières.
Tout en respectant les procédures de sélection et de mise en œuvre, cet investissement fait de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée la région la plus avancée en matière de déploiement d'instruments financiers pour les TPE-PME et la plus volontariste en matière de mobilisation des fonds structurels européens sur cette thématique.

© Philippe Guionie

Zoom... sur les entreprises agoalimentaires et agroforestières, qui pourront bénéficier de FOSTER

La Région est la seule en France et la première en Europe à concevoir un projet pilote avec le FEI sur ce secteur.
Fruit d'une excellente collaboration entre la Région et le FEI depuis 2008, cet instrument vient compléter la politique agricole régionale mise en œuvre dans le cadre des Programmes de Développement Ruraux et du SRDEII.

Les bénéfices attendus sont multiples :

- Faciliter l'accès aux prêts pour les agriculteurs, les entreprises agroalimentaires et forestières à des taux avantageux et des conditions personnelles réduites
- Amplifier le montant des prêts accessibles **et** partager le risque avec la banque

Ce sont ainsi des projets de bâtiments d'élevage, de transformation à la ferme, de développement d'entreprises agroalimentaires ou forestières qui pourront bénéficier de cette garantie gratuitement.

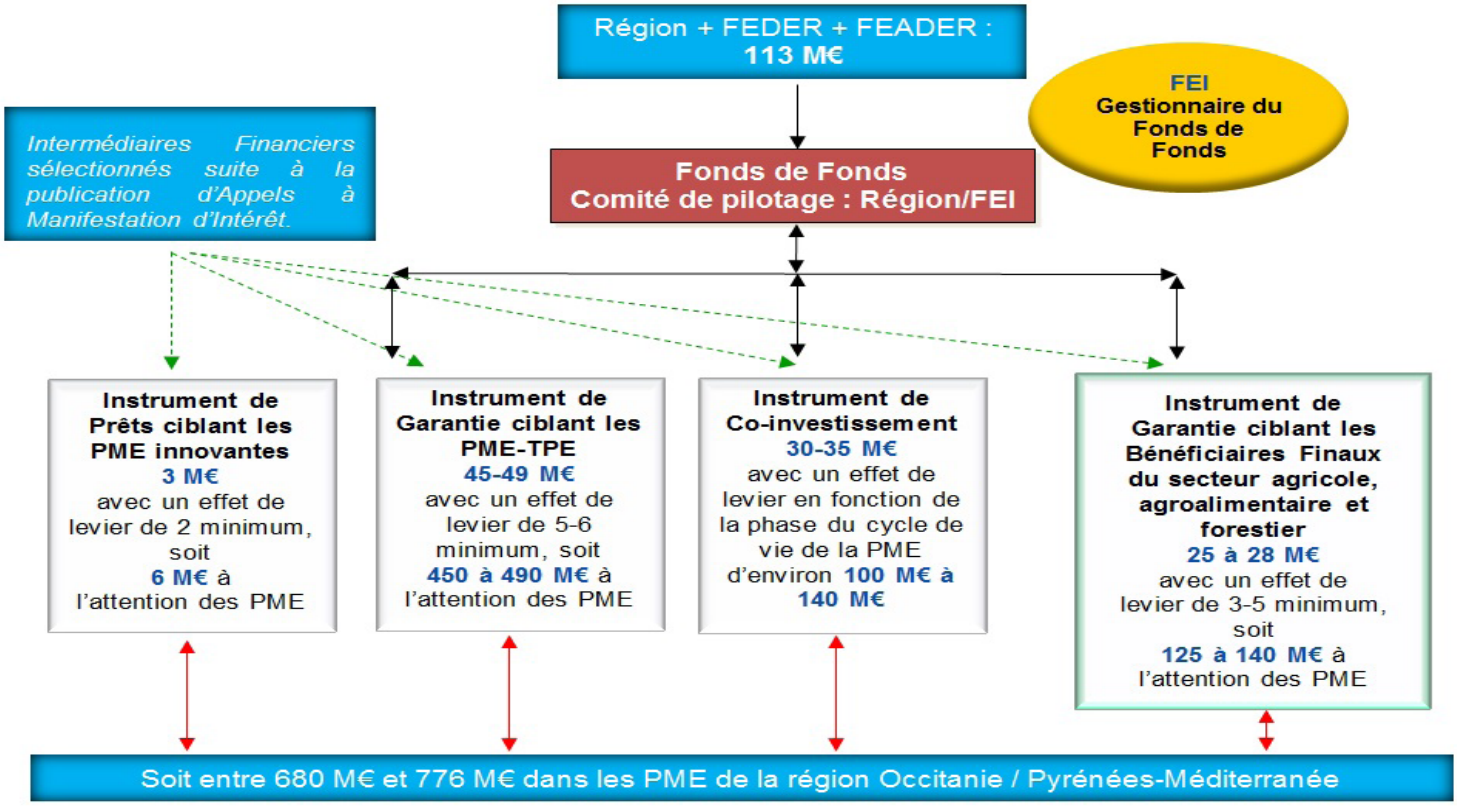

Le « fonds de fonds », c'est quoi ?

Le fonds de fonds est un mode de mise en œuvre dont l'objet est de déployer des dispositifs de prêts, de garantie et de capital risque au sein des entreprises, bénéficiaires finaux établis en région, confiés en gestion à des intermédiaire dûment sélectionnés par une procédure transparente.

Le soutien aux entreprises, notamment dans leurs besoins de financement, au cœur de la Stratégie régionale pour l'emploi et la croissance

Après une large concertation menée avec les acteurs en 2016, 2017 marque le lancement de la nouvelle Stratégie régionale pour l'emploi et la croissance en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Elle se compose de 3 nouveaux Schémas :

- le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (**SRDEII**), avec 1 volet « **agriculture** » et 1 volet « **tourisme** »,
- le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (**SRESRI**),
- ainsi que le Contrat de Plan régional de développement de Formation et de l'Orientation Professionnelles (**CPRDFOP**), qui comprend le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (**SRFSS**).

Ils répondent à 5 grands enjeux transversaux :

- relever le défi de l'emploi dans la région la plus attractive de France,
- déployer l'innovation sous toutes ses formes et la performance économique dans tous les territoires,
- apporter aux jeunes, aux salariés, aux entreprises et aux demandeurs d'emploi les compétences adaptées à une société et une économie en mouvement,
- préparer les emplois du futur dans une région ouverte sur le monde,
- installer une gouvernance partagée et une culture de l'évaluation.

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a inscrit dans son budget 2017, une **enveloppe globale de 768 M€ en faveur d'un développement économique partagé, créateur de valeurs et source de progrès**.

L'ingénierie financière, priorité de la nouvelle Stratégie régionale pour l'emploi et la croissance

Le besoin de diversification et de consolidation du financement des entreprises, particulièrement des TPE et PME, et des exploitations agricoles et forestières, a été entendu à l'occasion de la large concertation ayant permis l'adoption du nouveau SRDEII.

En tant qu'échelon de référence en matière de développement économique et convaincue de la nécessité de diversifier ses moyens de soutenir le développement économique régional, la Région a été et reste pionnière en matière d'instruments financiers.
Elle a fait de l'ingénierie financière, en partenariat avec le FEI, l'un de ses leviers les plus ambitieux en matière de soutien aux entreprises et aux exploitations agricoles et forestières avec :

- le développement d'outils de garantie d'emprunts bancaires pour fluidifier l'accès au crédit, avec notamment ses partenaires Bpifrance, Banque populaire du Sud, Caisse d'Epargne, SIAGI, France Active ;
- le développement de fonds d'investissement pour intervenir en capital, avec notamment Bpifrance via IRDI SORIDEC, FEI, Initiative France, France Active ;
- le développement d'outils de financement dédiés à l'innovation, avec les partenaires Bpifrance, FEI, ou encore Créalia.

En déployant des outils financiers dédiés à chaque stade de développement de l'entreprise, la Région agit concrètement en faveur de l'économie régionale et de l'emploi.

A propos du Fonds Européen d'investissement

Le Fonds Européen d'Investissement (FEI) fait partie du groupe Banque Européenne d'Investissement. Sa mission première est d'aider les micro-entreprises et les PME européennes à accéder aux financements. Le FEI conçoit et déploie des instruments de capital-risque, de capital-croissance, de garantie et de micro-finance destinés spécifiquement à ce segment de marché. Le FEI est l'institution de l'Union européenne spécialisée dans le financement à risque des PME. Dans le cadre du Fonds de Fonds FOSTER TPE-PME, le FEI est mandaté par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée pour construire les instruments financiers (conformément à la stratégie d'investissement validée par la Région), sélectionner les intermédiaires financiers et gérer le fonds.

Notes

CONTACT PRESSE

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée Service Presse
Laurianne PERIE
Tel. 05 61 33 53 39 | 06 19 45 88 18
laurianne.perie@laregion.fr
www.laregion.fr